# CODE SPORTIF NATIONAL 2026

## Championnat « ~~Débutant~~ Rookie » ~~- 2025~~

***AVANT-PROPOS***

L'ACL Sport, qui a élaboré le Code Sportif National peut y apporter les modifications qu'il juge nécessaires, soit pendant l'intersaison, soit en cours de saison, sous réserve de consulter en amont le groupe de travail CSN. Dans ce dernier cas, les modifications seront communiquées par courrier électronique aux licenciés à l'aide des bulletins d'information « Sport Info ». Le Code Sportif National ainsi que les Sport Infos seront aussi publiés sur le site www.aclsport.lu.

Pour les définitions, l'Article 20 du Code Sportif International de la FIA en vigueur est applicable.

## CHAPITRE I : « CHAMPIONNAT DU LUXEMBOURG ~~DEBUTANT~~ ROOKIE » - TROPHÉE PIERRE-PAUL SCHLEIMER

Le titre de « Champion du Luxembourg ~~Débutant~~ Rookie » est décerné au licencié qui en fin de saison aura totalisé le plus grand nombre de points en tenant compte de ses ~~10~~ 5 meilleurs résultats obtenus dans au moins ~~2~~ 1 championnat~~s~~ luxembourgeois différents de compétitions comptant pour un championnat, une coupe ou un challenge (excepté voitures historiques), mais au maximum des deux meilleurs classements de compétitions de slalom organisées au Luxembourg.
Une distinction sera faite entre les disciplines “Automobile” et “Karting”. De ce fait, deux licenciés seront récompensés comme suit :

- “Champion du Luxembourg Rookie - Karting”
- “Champion du Luxembourg Rookie - Automobile”

Sont considérés pour l’attribution des points sur base des résultats officiels fournis par l’organisateur, le classement général et le classement par classe. Les facteurs applicables dans le cadre des différents championnats, coupes ou challenges sont également applicables pour l’attribution des points pour le Championnat du Luxembourg Débutants.

En cas d’ex aequo, la totalité des points réalisés dans les épreuves disputées au Luxembourg sera prise en considération. Si l’ex aequo persiste toujours, les licenciés concernés se verront attribuer conjointement la position en question.

Est considéré comme « ~~Débutant~~ Rookie » pendant une durée maximale de deux saisons consécutives, tout pilote détenteur d’une licence nationale auto ou karting luxembourgeoise et qui avant le 1er janvier 2025 n’était pas encore détenteur d’une licence luxembourgeoise – excepté « Découverte » – ou étrangère de course automobile et qui n’a pas encore remporté le titre de champion national (y compris le titre de « Champion du Luxembourg Débutants »).

Le « Champion du Luxembourg ~~Débutant~~ Rookie » recevra le Trophée Pierre-Paul Schleimer et un prix en espèces de 500 €. Le deuxième et le troisième du championnat recevront une coupe.

Aucune inscription n’est requise pour le Championnat du Luxembourg ~~Débutant~~ Rookie.

### ARTICLE 1 : ATTRIBUTION DES POINTS

Les points obtenus dans les championnats nationaux respectifs sont repris pour l’établissement du classement de ce championnat.

Définition de l’abandon :
Un abandon ne peut être considéré que si le pilote a effectivement dépassé la ligne de départ.

Pour l’établissement des points, le classement officiel de l’épreuve tel quel sera pris en considération. L'ACL Sport se réserve néanmoins le droit de modifier la structure des classements fournis par un organisateur étranger lorsque ces classements ne correspondent pas à son règlement.